

Offrande patriotique présentée par les sans-culottes de la société populaire d'Etrigny (Saône-et-Loire), pour encourager les communes voisines à suivre leur exemple, lors de la séance du 6 pluviôse an II (25 janvier 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Offrande patriotique présentée par les sans-culottes de la société populaire d'Etrigny (Saône-et-Loire), pour encourager les communes voisines à suivre leur exemple, lors de la séance du 6 pluviôse an II (25 janvier 1794). In: Tome LXXXIII - Du 16 nivôse au 8 pluviôse An II (5 au 27 janvier 1794) p. 623;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1961_num_83_1_36829_t2_0623_0000_13

Fichier pdf généré le 15/05/2023

Mention honorable, insertion au bulletin (1), renvoyé à l'administration des domaines nationaux.

13

Les administrateurs du district de Rambervillers envoient à la Convention des détails relatifs à la vente des biens nationaux, à la perception des contributions, à la levée extraordinaire des chevaux, à l'exécution du décret qui met les cordonniers en réquisition. Les biens des émigrés y ont été vendus; l'estimation qui en avoit été faite les portoit à la somme de 27,995 liv., l'adjudication les a élevés à celle de 114,655 liv. Plusieurs articles ont été décuplés. Les contributions anciennes sont rentrées au trésor public: celles de 193 sont à moitié recouvrées. Les administrateurs vont envoyer à la monnoie 452 marcs d'argenterie provenant de ce qu'on appelloit vases sacrés, 123 marcs 3 onces 7 gros et demi de galons, franges et broderies en or, et 14 marcs 6 onces 4 gros de galons en argent.

Ils ont rassemblé 64 cloches au chef-lieu de district, pour de là être transportées aux fonderies nationales: ils n'en n'ont pu connoître le poids, faute d'instrumens pour peser les plus grosses. Les fournitures en souliers s'accélérent: ils ont fait passer à Strasbourg 232 couvertures, requises pour l'armée de la part du conseil exécutif provisoire. Montagnards de cœur, comme par notre position naturelle, nous sommes, disent-ils, francs républicains; et on peut compter sur l'exactitude de nos détails (2).

Mention honorable, insertion au bulletin (3), renvoyé à la commission des marchés.

14

Les sans-culottes formant la société populaire d'Etrigny (4), canton de Chalon, ont déposé au bureau d'agence du district de Chalon, 549 chemises, une paire de guêtres, 7 draps d'emballage, et ont encore à leur disposition une somme de 1,200 liv. qu'ils vont convertir en souliers: ils demandent que, pour encourager les communes voisines à suivre leur exemple, la Convention veuille bien donner de la publicité à leur offrande. Ils protestent de leur soumission aux lois, de leur désintéressement. *Vive la République!* s'écrient-ils, en terminant leur adresse: *vive la Montagne! vivent à jamais ceux qui nous ont donné une constitution qui fait notre bonheur!* (5).

Mention honorable, insertion au bulletin (6), renvoi au comité des marchés.

- (1) Bⁱⁿ, 6 pluv.
 (2) P.V., XXX, 116. Mention dans J. Sablier, n° 1099; J. Fr., n° 489.
 (3) Bⁱⁿ, 6 pluv.
 (4) Saône-et-Loire. Et non Atigny.
 (5) P.V., XXX, 117. Mention dans J. univ., p. 1526.
 (6) Bⁱⁿ, 6 pluv. (suppl¹).

15

L'agent national près du district d'Auxerre écrit à la Convention que la vente des biens nationaux et des émigrés se soutient: un domaine provenant du ci-devant ordre de Malte, estimé 24,110 liv., a été vendu 95,380 liv. le 29 nivôse; plusieurs héritages d'émigrés, estimés 11,305 liv., ont été vendus, le premier pluviôse, 25,795 livres (1).

Insertion au bulletin (2).

[Auxerre, 1^{re} pluv. II. Au présid. de la Conv.] (3)

« La vente des domaines nationaux et celle des biens d'émigrés se soutient comme elle se doit dans un district où tout est au pas.

Le 29 nivôse, un domaine provenant du ci-devant Ordre de Malte, estimé 24 110 l. a été vendu en plusieurs parties 95 380 l.

Aujourd'hui, plusieurs héritages d'émigrés estimés 11 305 l. ont été adjugés 25 795 l. ».

RATHIER (agent nat.).

16

Le citoyen Bouret, représentant du Peuple à Cherbourg et dans le département de la Manche, rend compte à la Convention nationale de ses opérations dans ces contrées: toutes les autorités constituées y ont été renouvelées. Cette partie de la République, qu'avoit un instant infecté le fédéralisme, rougit de son erreur. Tous les habitans annoncent les intentions les plus républicaines; et sans une crasse de superstition, bientôt ils seroient à la hauteur des circonstances. Il espère les en purger, et faire briller parmi eux le flambeau de la raison.

Le temple de cette nouvelle divinité, dit-il, vient d'être purifié à Cherbourg, d'une manière bien éclatante; les pagodes et hochets de la papauté n'y existent plus. A cette fête ont assisté plusieurs capitaines de vaisseaux, faisant partie de la prise de la *Carmagnole* sur les esclaves de Pitt. Les capitaines ont eux-mêmes suspendu les pavillons de leurs nations à la voûte du temple et au-dessous du pavillon tricolore: ils sont ensuite venus chanter avec nous des hymnes patriotiques, et danser la *carmagnole* autour de l'arbre de la liberté (4).

Insertion au bulletin (5).

[Cherbourg, 1^{re} pluv. II] (6)

« Je dois compte, citoyen président, à la Convention nationale de mes opérations dans le dé-

- (1) P.V., XXX, 117. Mention dans M.U., 104; J. Fr., n° 489; J. Sablier, n° 1099.
 (2) Bⁱⁿ, 6 pluv.
 (3) C 291, pl. 930, p. 27.
 (4) P.V., XXX, 118. Minute du p.-v. (C 290, pl. 911, p. 13). Reproduit dans J. univ., p. 1525.
 (5) Bⁱⁿ, 6 pluv. (résumé).
 (6) C 290, pl. 911, p. 13. Reproduit dans AULARD, *Recueil des Actes...*, X, 335-337. J. Paris, n° 391; Rép., n° 37; Audit. nat., n° 490; C. Eg., n° 526; M.U., XXX, 108. Mention dans J. Sablier, n° 1099; J. Fr., n° 489; Ann. patr., p. 1750.